

Troisième note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire

(...)

Partie sur les évaluations

I-3 Les nouveaux dispositifs d'évaluation des élèves de CM2 et de CE1

Un bilan inespéré

L'opposition syndicale et associative forte, notamment opposée au recueil des résultats par l'institution, a rencontré un écho indéniable auprès des enseignants, qui se sont inquiétés de la nouveauté des épreuves et du codage binaire des résultats. Par ailleurs, l'ampleur du chantier informatique, de la diffusion des applications à la remontée et à l'exploitation des résultats, constituait un réel défi. Tout l'encadrement territorial de l'éducation nationale s'est mobilisé pour la réussite de l'opération, et, là encore, les IEN et leurs collaborateurs, conseillers pédagogiques et animateurs TUIC, avec l'appui des IEN stagiaires, se sont fortement engagés auprès des directeurs d'école et des enseignants pour les convaincre de l'intérêt de l'évaluation, recueillir leurs critiques et faciliter la remontée des résultats.

Le bilan est à la hauteur de cet engagement : les épreuves ont été passées par la quasi-totalité des élèves et 70 % des résultats de l'évaluation en CM2 ont été remontés et exploités au niveau national. Ce pourcentage est de 85 % pour l'évaluation en CE1, qui a eu lieu en mai dernier sans la moindre difficulté.

La diffusion des résultats, aux plans national, académiques et départementaux, a donc été possible comme elle avait été annoncée et l'exploitation des résultats pour le pilotage de l'enseignement primaire est déjà bien engagée.

L'utilisation des évaluations pour le pilotage

L'insuffisance de l'application nationale pour le pilotage territorial a été dénoncée par les inspecteurs d'académie et par les IEN. En effet, ce qui intéresse les cadres dans l'analyse des résultats des élèves, c'est l'étude des écarts au regard du contexte socioculturel, et l'analyse fine des échecs aux items pour orienter la remédiation par le travail auprès des enseignants et par la formation continue.

Les lacunes de l'application ont été palliées par une abondante création d'outils locaux de compilation et d'analyse des résultats des élèves, permettant une présentation de synthèses (répartition des résultats, calcul de scores moyens, classement des items par ordre croissant de réussite) par école, par secteur de collège, par circonscription, par type de réseau d'éducation prioritaire. La présentation des tableaux en couleur permet de visualiser par exemple les écoles en RAR qui enregistrent de meilleurs résultats que des écoles non classées en RAR.

Des applications créées pour aider les écoles leur permettent d'obtenir automatiquement les scores moyens globaux de réussite en français et en mathématiques (cette notion est plus familière que la notion de médiane) et, par exemple, le classement croisé des items et des élèves par ordre croissant de réussite.

La connaissance de ces données par l'IEN fournit des éléments de dialogue avec les directeurs et les enseignants : sur l'analyse des facteurs d'écart, sur les pistes de travail pour améliorer les résultats. La notion de résultat attendu fait son apparition.

Dans quelques départements, il est question de demander aux écoles des objectifs chiffrés d'amélioration des résultats (à l'instar des objectifs des contrats d'objectifs dans les EPLE). Il est déjà acquis que les résultats des évaluations sont intégrés dans le dialogue de gestion que les inspecteurs d'académie ont avec les IEN*.

* Un inspecteur d'académie travaille sur un projet de radar des écoles croisant des indicateurs de contexte, des indicateurs de performance (les résultats des évaluations et les résultats-cibles du programme 140), et des indicateurs de vie de l'enfant.

L'avenir : un dispositif à inscrire dans la durée

L'exploitation de ces résultats au niveau local commence à constituer un levier de progrès important dans les écoles. Même si le repérage des difficultés et leur analyse confortent plus les enseignants qu'ils ne les informent, la confrontation des résultats permet soit de relativiser les difficultés, soit au contraire de mieux mesurer leur profondeur. Par exemple, l'analyse des résultats des écoles des réseaux ambition réussite interroge tant par leur hétérogénéité que par leur faiblesse dans certaines zones.

Ces évaluations révèlent aussi l'écart, qui peut être important, entre ce qui est enseigné et ce qui devrait l'être. En ce sens les évaluations nationales sont un puissant levier pour une mise en œuvre complète des nouveaux programmes. Elles constituent enfin un outil indispensable pour le pilotage pédagogique des écoles, des circonscriptions et des départements et pour le développement de la culture de l'évaluation.

Le dispositif doit donc s'inscrire dans la durée. Les protocoles des années à venir ont tout avantage à tenir le plus grand compte des remarques des usagers, mais dans un cadre stabilisé sur la même architecture, le même principe de codage et le même calendrier. Les directions concernées veilleront en outre à assurer une comparabilité suffisante des résultats.

Au niveau local, il convient d'offrir à tous les inspecteurs de l'éducation nationale des outils leur permettant d'extraire, au niveau de la circonscription, les données qui leurs sont utiles pour animer pédagogiquement le territoire qui leur est confié. On peut en effet considérer que les animateurs TUIC ont été nombreux à fournir un gros travail de fabrication d'outils et d'extractions de données, dont ils auraient pu faire l'économie si ce travail avait été mutualisé à défaut d'avoir été intégré dans l'application nationale dès la première année.

(...)

L'intégralité du rapport est consultable à l'adresse ci-dessous :

http://media.education.gouv.fr/file/2009/16/8/reforme-enseignement-primaire_118168.pdf